



VILLE du TRÉPORT

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, la DREAL autorise la Commune à procéder à la stérilisation des œufs de goélands argentés sur notre territoire afin de réguler l'évolution de la population de laridés et les nuisances associées (dégradations, déjections, agressions pendant la période de reproduction, etc....).

Sur demande de votre part, la société « Expérience Cordiste », mandatée par la Commune, peut accéder aux toitures des particuliers afin de traiter les œufs avec un produit opacifiant à base d'huile végétale.

Sous réserve des préconisations du groupement ornithologique normand, le premier passage aura lieu entre le 6 et le 17 mai 2024, le second passage 3 semaines plus tard.

Afin de programmer l'intervention à votre domicile, nous vous remercions de compléter intégralement l'autorisation au verso puis de la remettre au personnel de l'accueil de la mairie **avant le 3 mai 2024**.

Toute demande ou dépôt au-delà de cette date ne pourra pas être prise en compte, et de ce fait, aucun passage sur votre toiture ne pourra être programmé.

Informations importantes :

1. Toute demande établie après le 1^{er} passage ne pourra pas être prise en compte, les poussins seront nés avant le 2nd passage.
2. Les toitures doivent être accessibles et en bon état. Les cordistes ne pourront pas passer par la toiture d'un voisin qui n'a pas lui-même complété la présente autorisation.
3. La présence d'une personne est impérative au domicile.
4. Ce service est gratuit pour les particuliers qui s'engagent impérativement à être présents lors du passage.
5. Toute demande systématique émanant de professionnels de l'immobilier pour des habitations gérées par ses services ne sera pas prise en compte. Seules les demandes justifiées (c'est-à-dire présence d'un nid avéré + accès sécurisé + présence d'un locataire) pourront être traitées.

Merci de votre collaboration.

L'Adjoint au Maire
en charge de l'environnement
Philippe POUSSIER





VILLE du TRÉPORT

CAMPAGNE DE STERILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS ARGENTES

AUTORISATION 2024

Je soussigné (e),

Nom : _____

Prénom : _____

Propriétaire du (N°, rue)

Téléphone mobile : _____ Téléphone fixe : _____
(un numéro à renseigner obligatoirement - pour convenir d'un rendez-vous en cas de 1er passage infructueux)

Si résidence secondaire, coordonnées d'une personne qui aura accès à la maison et qui sera disponible pour être présent (e) à ma place lors des passages (nom / prénom / téléphone) :

Particularité d'accès :

- | | |
|--|--|
| ☐ fenêtre de toit/ velux | ☐ fenêtre au dernier étage avec accès direct à la toiture |
| ☐ accès par trappe intérieure | ☐ accès par échelle ☐ de + de 5 m ☐ de + de 10m |

Autres : _____

Je déclare avoir pris connaissance des conditions liées à cette campagne et autorise la société Expérience Cordiste, mandatée par la commune du Tréport, à intervenir sur la toiture du bâtiment dont je suis propriétaire, en vue de stériliser les œufs de goélands argentés.

Date :

Signature :